

BARÈME GESTION – LOCATION AU 01/04/2023

TAUX DE GESTION sur encaissement par lot

Encaissement inférieur à 100€ mensuel	18,00% TTC
Encaissement compris entre 101€ et 300€ mensuel	9,60 % TTC
Encaissement compris entre 301€ et 400€ mensuel	8,40 % TTC
Encaissement compris entre 401€ et 500€ mensuel	7,20 % TTC
Encaissement compris entre 501€ et 700€ mensuel	5,50 % TTC
Encaissement compris entre 701€ et 1000€ mensuel	4,80 % TTC
Encaissement supérieur à 1000,00 € mensuel	4,50 % TTC

PRESTATIONS A LA CHARGE DU BAILLEUR

	HT	TTC
Renseignements fournis à un propriétaire pour l'établissement de la feuille bleue I.R.P. P. modèle annexe A n° 2044	45.84 €	55.01 €
Honoraire de vacation	80€ /H	96€/H
Frais fixe de gestion	4.17 €	5.00 €
Transmission du dossier contentieux à l'huissier	75.00 €	90.00 €
Transmission du dossier contentieux à l'avocat	200.00€	240.00€



PRESTATIONS A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE	Honoraires TTC A la charge du bailleur	Honoraires TTC A la charge du Locataire
RÉDACTION AVENANT : BAIL HABITATION	250,00 € TTC	250,00 € TTC
RÉDACTION AUTORISATION CESSION BAIL OU FONDS DE COMMERCE	250,00€ TTC	250,00€ TTC
RÉDACTION AVENANT : BAIL COMMERCIAL	350,00 € TTC	350,00 € TTC
LOCATION APPARTEMENTS/MAISONS <i>Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction de bail</i> Appartement/Maison inférieurs à 35m ² Appartement/Maison entre 35m ² et 50m ² Appartement/Maison entre 50m ² et 100m ² Appartement/Maison supérieurs à 100m ²	 8,00 % TTC du loyer HC annuel 7,00 % TTC du loyer HC annuel 10,00 € TTC /m ² 7€ TTC / m ²	 10,00 € TTC / m ² 10,00 € TTC / m ² 10,00 € TTC/m ² 7€ TTC / m ²
<i>Etablissement de l'Etat des lieux d'entrée</i> Appartement/Maison inférieurs à 35m ² Appartement/Maison entre 35m ² et 50m ² Appartement/Maison entre 50m ² et 100m ² Appartement/Maison supérieurs à 100m ²	 150,00 € TTC 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ²	 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ² 3,00 € TTC / m ²
Frais d'entremise pour les appartements >50m ² :	50,00 € TTC	NÉANT
LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX, PROFESSIONNELS Commission location pour commerces ou bureaux Frais de dossier et rédaction bail Etablissement de l'Etat des lieux d'entrée	 12 % Loyer annuel 300,00 € TTC 300,00 € TTC	 12 % loyer annuel 300,00 € TTC 300,00 € TTC
LOCATION GARAGE, PARKING frais de dossier + rédaction de bail pour les box, garages, emplacements de parking	150,00 € TTC	150,00 € TTC
RÉALISATION ÉTAT DES LIEUX : Pour un garage, suite à une cession de fonds de commerces, suite travaux etc.	3,00 € TTC / m ²	3,00 € TTC / m ²

Prix exprimé en TTC

Ces frais sont révisés chaque année selon les augmentations INSEE du coût de la vie majoré d'un maximum de 1%

L'agence ne reçoit aucun fond, effet ou valeur dans le cadre d'une transaction.

Immobilière Pujol - 7, rue du Docteur Fiolle - 13006 Marseille

SAS au capital de 37542 € - RC Marseille B056 808 868 N° Siren 056 808 868 00048

Membre de l'UNIS - Syndic de Copropriété - Société enregistrée à l'ORIAS (intermédiaire d'assurance) sous le numéro 13001918

Carte Professionnelle N° CPI 1310 2015 000 000 284 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille

Garantie par Le Groupement Français de Caution (GFC) 58 Rue Général Ferrié 38100 Grenoble